

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	VANEAU	Numéro	750281
Adresse du site	3, Rue Barbet de Jouy, Ministère des Finances public - Ministère de l'économie des finances et de l'industrie	Hauteur	R+5 (22.26m)
Bailleur de l'immeuble	public - Ministère de l'économie des finances et de l'industrie	Destination	Administration
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/09/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/06/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 8.15m	Vis-à-vis (25m)	R+4 (17m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 60° < 5V/m - 180° < 4V/m - 300° < 4V/m 5G (3500) : 60° < 5V/m - 180° < 3V/m - 300° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.88m		

### Incidence visuelle

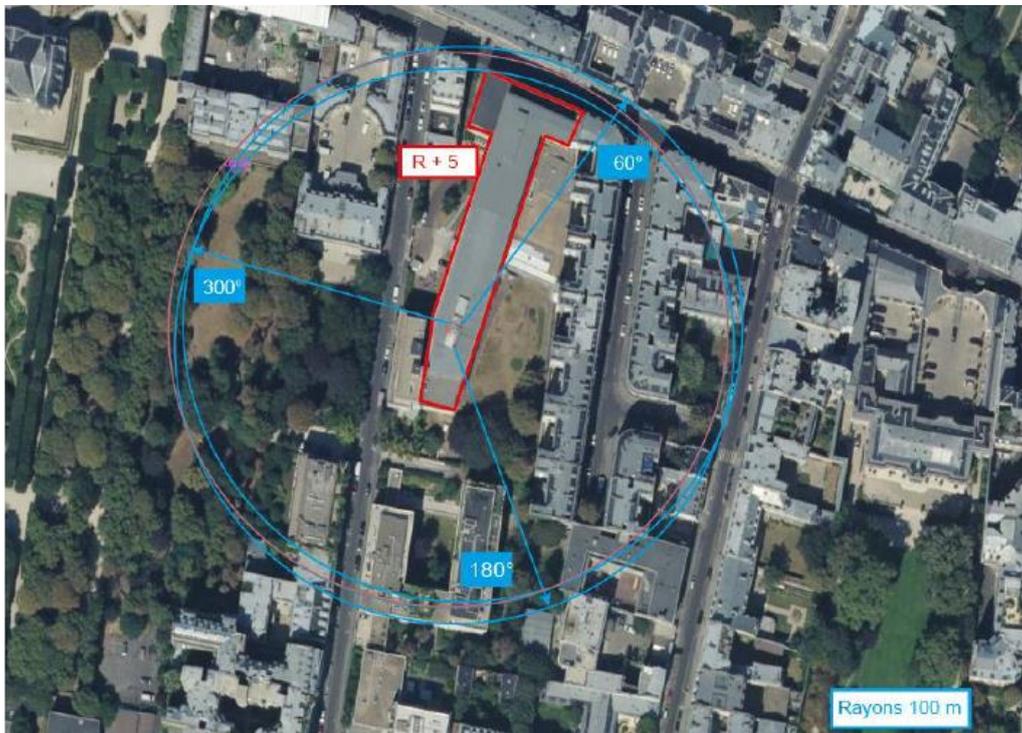
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 60°, 180° et 300°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

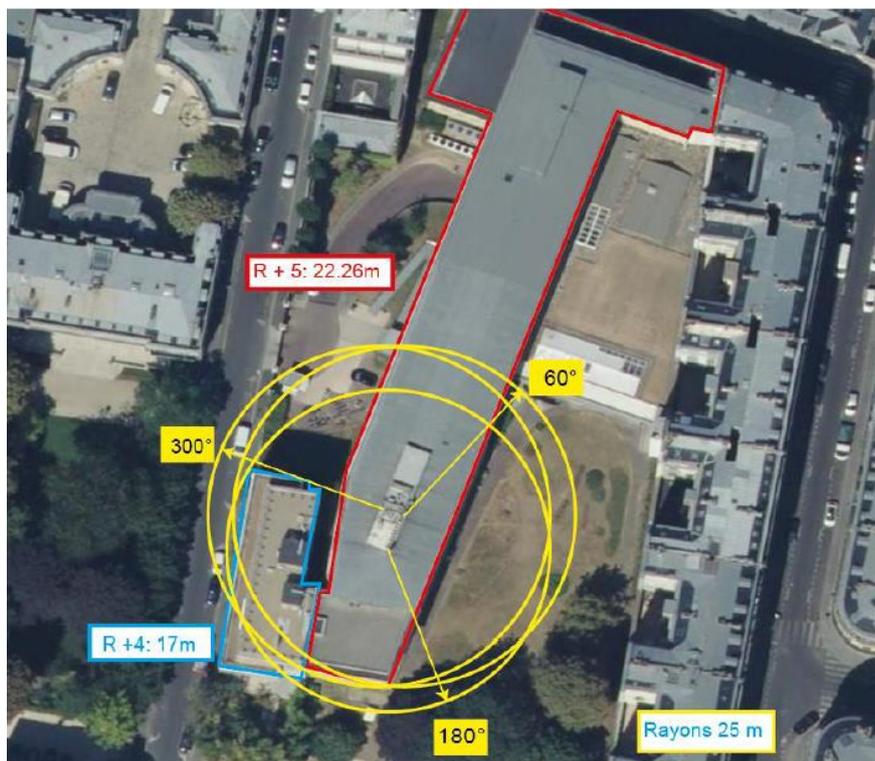
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	20.5 m	18.5 m	17.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	22.5 m	22.5 m	17.5 m

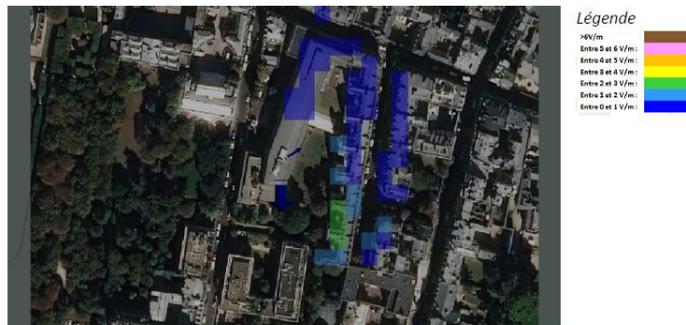
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### ii. Azimut 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

#### iv. Azimut 180°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



#### vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux  
Inchangé (Pas de modification de l'aspect extérieur).

SANS MODIFICATION VISUEL

## Vue des Azimuts

60°

180°

300°

Azimut 0 :



Azimut 1 :



Azimut 2 :

